

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE DU NUMÉRIQUE INNOVANTE, CIRCULAIRE ET À MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL (ECONUM)

APPEL À PROJETS

Opérateur



Forme

Mix Subvention /
Avance Remboursable

Intensité

Jusqu'à 80%

Date limite

29/02/2024

Ce dispositif du plan France 2030 vise à accélérer la transition écologique, notamment en matière de numérique, dans le tissu économique français.

Ce dispositif entre dans l'axe 2 de la stratégie Numérique Responsable, "Favoriser l'innovation pour une économie circulaire dans le secteur du numérique", qui vise à promouvoir l'écoconception, la sobriété et l'allongement de la durée de vie des solutions numériques.

Pour ce faire, l'appel se repose sur trois des sept grands piliers de l'économie circulaire :

- l'écoconception (fabrication de produits ou services)
- le réemploi, la réparation, le reconditionnement (allongement de vie d'un produit)
- les modèles de production responsables (économie de la fonctionnalité et low tech)

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN
Directrice de bureau - Tours
07-77-84-30-66
asjeusselin@abfdecisions.fr